

Réf: Dossier 274006

Avis de constitution

SOCIETE « KAMSY.PRO »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE MAHOU, Lot 467 B,
Ilot 48

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 10/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KAMSY.PRO »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE :

- Laverie ;
- Syndic ;
- Nettoyage ;
- Evènementiel ;
- Electricité ;
- Plomberie ;
- Bâtiment et travaux-publics ;
- Jardinierie.
- Transfert d'argent Mobile Money ;
- Commerce général et Prestations de services

diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE MAHOU, Lot 467 B,
Ilot 48

Dirigeant(s) M KAMATE YACOUBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00178 du 15/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02276/GTCA/RC/2024 du 15/01/2024

